



# MEMO - ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS 3 – 10 ANS Année scolaire 2020 - 2021

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE PARENT

## LES HORAIRES D'ACCUEIL :

### TEMPS PERISCOLAIRE

	HORAIRES	PRECISION
<b>ECOLE ELEMENTAIRE</b>		
<b>Accueil - « Andilly Élémentaire »</b> 51 rue de la paix	7H30 – 8H30 16H45* – 18H30	*Départ de l'enfant à partir de 17H15
<b>Accueil - « Sérigny Élémentaire »</b> Place de l'école "Portail Blanc"	7H30 – 8H15 16H30* – 18H30	*Départ de l'enfant à partir de 17H20
<b>ECOLE MATERNELLE</b>		
<b>Accueil - « Andilly Maternelle »</b> Rue des sports	7H30 – 8H20 16H25 – 18H30	Sans goûter : Jusqu'à 16H50 Avec goûter : A partir de 16H50

#### Ecole maternelle Andilly :

L'inscription est à réaliser uniquement sur le site d'accueil par le parent.

#### Ecole élémentaire Andilly et élémentaire de Sérigny :

L'inscription est à communiquer uniquement sur le site d'accueil par le parent ou l'enfant. La communication peut être orale ou via un document libre et soigné en précisant l'ensemble des informations suivantes :

- Nom prénom de l'enfant ;
- Accueil périscolaire « auquel il est inscrit » ;
- Période(s) d'inscription.

### LE MERCREDI

JOURNEE	
<b>7H30 – 18H30</b> <i>Arrivée avant 9H00 et départ à partir de 17H00.</i>	
<b>MATIN + REPAS</b>	<b>MATIN</b>
<b>7H30 – 14H00</b> <i>Arrivée avant 9H00</i> <i>Départ à partir de 13H30</i>	<b>7H30 – 12H00</b> <i>Arrivée avant 9H00</i> <i>Départ à partir de 11H45</i>
<b>APRES MIDI + REPAS</b>	<b>APRES MIDI</b>
<b>11H45 – 18H30</b> <i>Arrivée avant 12H00 – Directement à l'école maternelle</i> <i>Départ à partir de 17H00</i>	<b>13H30 – 18H30</b> <i>Arrivée avant 13H45</i> <i>Départ à partir de 17H00</i>

#### LIEU D'ACCUEIL POUR LE MERCREDI :

« - 6 ans » = Ecole maternelle - rue des sports, 17230 Andilly

« + 6 ans » = Ecole élémentaire - 51 rue de la paix, 17230 Andilly

Faire une demande par mail auprès du service enfance-jeunesse, au lundi avant 12H00 à l'adresse [acm.andilly@gmail.com](mailto:acm.andilly@gmail.com) Validation par retour de la direction, sous réserve de places disponibles.

Dans votre mail, merci de préciser l'ensemble des informations suivantes :

- Nom prénom de l'enfant ;
- L'école / Classe de l'enfant ;
- La ou les période(s) de demande d'inscription ;
- Le mode d'inscription (journée, matin, après-midi, Matin/après-midi avec ou sans repas).

## LA TARIFICATION :

TEMPS PÉRISCOLAIRE	QF ≤ à 760	QF > à 760
<b>ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES</b>		
Séance de 7H30 à 8H00	0,80 €	1,00 €
Séance à partir de 8H00	gratuité	gratuité
Séance du transport en bus du matin et/ou du soir	gratuité	gratuité
Séance – 1 h le soir avec goûter du régime général CAF	1,75 €	1,95 €
Séance + 1 h le soir avec goûter du régime général CAF	2,20 €	2,40 €
Accueil périscolaire “hors CAF”	2,70 €	2,70 €
<b>ÉCOLE MATERNELLE</b>		
Séance avant 8h00	1,60 €	2,00 €
Séance à partir de 8h00	0,80 €	1,00 €
Séance du soir sans goûter	0,80 €	1,00 €
Séance – 1 h le soir + avec goûter du régime général CAF	1,75 €	1,95 €
Séance + 1 h le soir + avec goûter du régime général CAF	2,20 €	2,40 €
Accueil périscolaire “hors CAF”	2,70 €	2,70 €

Forfait retard du soir : 5,00 €

MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES	QF ≤ à 760	QF > à 760	Hors commune Non allocataire CAF
Séance à l'heure	0.85 €	1.05 €	1,40 €

Prix du repas : 3,00 €

Forfait participation à une sortie : 5,00 €

Absence non justifiée dans les 48H : 5,00 €

## **LE TRANSPORT ANDILLY <-> SERIGNY**

Le transport est organisé par la région Nouvelle-Aquitaine avec qui la municipalité a signé une convention.

Pour utiliser le service de transport, vous devez impérativement vous inscrire sur le site suivant :

<https://scolaire17.transports.nouvelle-aquitaine.fr/>

L'utilisation du service de transport nécessite l'inscription à l'accueil collectif de mineurs (service gratuit).

Pour être pris en charge par l'accueil collectif de mineurs, votre enfant doit obligatoirement se présenter au personnel encadrant dédié au transport à la montée du bus.

Un personnel de l'ACM sera présent à l'arrivée / au départ du bus, afin de faciliter la montée / la descente, et de faire respecter les consignes de sécurité durant le trajet. Les enfants seront accompagnés jusqu'à l'entrée et l'ouverture de leur école le matin et à l'accueil périscolaire le soir.

Le soir, si vous souhaitez que votre enfant quitte le bus pour aller directement à son domicile, vous devez impérativement le préciser dans la fiche administrative « autorisation parentale ».

L'enfant est sous la responsabilité de l'accueil collectif de mineurs uniquement lors de sa présentation physique auprès du personnel encadrant dédié au transport.

### **LES HORAIRES DE TRANSPORT.**

	<b>1- Trajet Andilly → Sérigny</b>	<b>2- Trajet Sérigny → Andilly</b>
<b>matin</b>	bus présent à 8h04, départ d'Andilly à 8h14	bus présent à 8h20, départ de Sérigny à 8h30
	arrivée à 8h20 à Sérigny	arrivée à 8h36 à Andilly
	<b>1- Trajet Sérigny → Andilly</b>	<b>2- Trajet Andilly → Sérigny</b>
<b>soir</b>	bus présent à 16h30, départ d'Andilly à 16h40	bus présent à 16h46, départ de Sérigny à 16h56
	arrivée à 16h46 à Sérigny	arrivée à 17h02 à Andilly

### **CONTACT ACM :**

Mail : [acm.andilly@gmail.com](mailto:acm.andilly@gmail.com)

Téléphone : 06.78.55.12.48

#### **INFORMATION SUR LES VACANCES SCOLAIRES**

Les places pour les vacances scolaires sont sous réserve de places disponibles. L'inscription est valide après retour de la direction.

La demande d'inscription se réalisera au plus tard 15 jours avant le début des vacances auprès de l'adresse suivante : [acm.andilly@gmail.com](mailto:acm.andilly@gmail.com).

Pour les vacances scolaires, les horaires d'ouverture sont par défaut les horaires du mercredi.